



# COMMUNIQUÉ

***DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS,  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE TOUTE L'USINE,  
STOPPONS L'ACHARNEMENT ANTISYNDICAL À ONDULYS-SAINT-QUENTIN !***

## **CONTRE 3 AVIS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL LE MINISTÈRE AUTORISE LE LICENCIEMENT DE NOTRE DÉLÉGUÉE**

### ***5 ADHÉRENTS DE LA CGT LICENCIÉS EN 18 MOIS***

En décembre 2018, la direction d'Ondulys-Saint-Quentin a engagé une procédure de licenciement à l'encontre d'Alice, représentante syndicale, élue depuis au CSE. Cette attaque patronale fait suite à **5 assignations au tribunal** depuis la création de la section syndicale CGT en janvier 2017 : contestation des 2 mandats, contestation de la représentativité, contestation d'un rapport de CSE, plainte pour injure publique.

En **18 mois**, Sandy, Alexandre, Sylvain et Cédric, **4 autres adhérents de la CGT**, avec 4 à 10 ans d'ancienneté sans reproche, **ont été licenciés**.

Dans le cas d'Alice, représentante des salariés (« salariée protégée »), le patron a besoin d'une autorisation de l'inspection du travail. L'inspection du travail la rejette une première fois pour vice de forme. Le patron engage aussitôt une seconde procédure de licenciement. Après enquête, l'inspection du travail refuse d'autoriser le licenciement jugeant le motif fallacieux et la mesure discriminatoire.

Acharné contre la syndicaliste, le patron choisit de faire un recours administratif au ministère du travail. La contre-enquête de l'inspection du travail de Lille s'oppose aussi au licenciement. L'inspection du travail de Saint-Quentin rédige un nouveau rapport dans le même sens.

### ***LE MINISTÈRE DU TRAVAIL PASSE OUTRE LES 3 AVIS DE REFUS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL ET AUTORISE LE LICENCIEMENT***

Cela fait donc **trois avis de l'inspection du travail sur trois qui rejettent les prétentions du patron** d'Ondulys-Saint-Quentin ! Et, il vient de nous être communiqué que **la hiérarchie de Mme Pénicaud, ministre du gouvernement Macron, a décidé de désavouer le travail des inspecteurs du travail et de donner satisfaction au patron d'Ondulys en autorisant le licenciement**.

De fait, l'affaire d'Ondulys devient politique : le gouvernement soutient les licencieurs et la répression antisyndicale, dans la droite ligne des « ordonnances Macron » et de la « loi El-Khomri ».

Pour nous, il est hors de question de laisser passer cette décision inique. Nous avons décidé de faire appel devant le tribunal administratif. Nous lançons une campagne de riposte et de solidarité. Alice doit garder son emploi !

Il s'agit d'abord de défendre la dignité et l'intégrité d'Alice, mère de famille, militante dévouée, salariée consciencieuse. Les coûts de l'affrontement, dans tous les sens du terme, financiers mais aussi moraux, ne sont pas les mêmes pour Alice et pour le patron.

# **L'ACTIVITÉ CGT DÉRANGE LA DIRECTION**

Il s'agit ensuite de continuer le travail accompli par la CGT à l'usine d'Ondulys. En deux ans, elle a obtenu le respect des règles d'hygiène et de sécurité, du droit des salariés (ex : paiement des heures). Il reste beaucoup à faire. Elle a assuré une information des travailleurs sur l'évolution de l'entreprise, porté les revendications essentielles notamment sur les salaires, en rapport avec les profits et dividendes. La CGT a commencé à battre en brèche le climat de soumission voulu par la direction et relayé par quelques larbins. Ecoute, respect, transparence, justice : c'est la conception du « dialogue social » défendue, en particulier, par Alice.

## **GRANDES MANOEUVRES CHEZ ONDULYS**

Le secteur de l'emballage et de la cartonnerie est promis à des développements et restructurations rapides. « Ondulys, filiale du groupe belge VPK Packaging, prépare sa mue » lit-on dans la presse. Cela ne peut pas se faire sans les salariés, encore moins à leurs frais ! Depuis l'installation de l'automatisation Minda, l'annonce de l'objectif 140 000m2, et plus clairement depuis l'annonce du projet Victoria, nous savons qu'Ondulys prépare une grande restructuration. Le programme «One Company» annoncé dernièrement fait l'objet ces jours mêmes d'un séminaire au Parc Astérix. Les investissements, dont les 20 millions d'euros pour le bâtiment HBS de Morcourt, en même temps que la baisse momentanée d'activité, la nécessité légale d'augmenter la part des fonds propres dans le capital social : tout laisse augurer une restructuration profonde et imminente du groupe en France avec ses 11 sites. On imagine que, dans ces manœuvres, aussi pour leurs calculs personnels, les cadres dirigeants souhaitent évincer la CGT pour mieux tenir à l'écart les salariés que le syndicat informe et mobilise.

**Par l'acharnement patronal contre elle,  
la situation d'Alice commence à dépasser Ondulys et Saint-Quentin.  
Le mépris du travail de l'Inspection du travail est de plus en plus aussi un problème national.**

D'ores et déjà, avant l'appel devant le Tribunal administratif, la CGT Ondulys appelle au soutien des syndicalistes du Saint-Quentinois et d'ailleurs, avec l'aide et l'intervention de la Fédération nationale CGT du livre et du papier (FILPAC). Nous comptons communiquer plus largement vers les médias, généraux et sectoriels, sur les réseaux d'information. Avec nos camarades nationalement, nous allons nous adresser aux collègues des autres sites d'Ondulys, directement aussi à la direction de la maison-mère VPK.

**Nous vous tiendrons informés des initiatives et des mobilisations. Refuser, empêcher le licenciement d'Alice, c'est dans l'intérêt de tous les collègues et de l'usine !**

**Malgré les nouvelles conditions, le travail syndical quotidien continue d'être assuré :**

**Alice et Rémi se tiennent à votre disposition  
à l'adresse [cgtondulys02@gmail.com](mailto:cgtondulys02@gmail.com) et au 06 49 85 64 53.**